

TRAPPESMAG

EN-YVELINES

VOTRE MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION LOCALE ■ Mai - Juin 2019 ■ n° 156



DOSSIER ■ p.12

LA NATURE EN VILLE

A TRAVERS LA VILLE p.5

Trappes en fête

ENFANCE ET JEUNESSE p.8

Petits et grands face aux écrans

SUPPLÉMENT
ÉDUCATION
CAHIER CENTRAL

SOMMAIRE



12



18



8

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES cedex
Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi 14h à 19h30 / Mardi, mercredi, jeudi
et vendredi 8h45/12h et 14h/17h.

Direction du logement fermée le vendredi.

Service urbanisme fermé tous les matins.

Service état-civil fermé les mardis matins.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers mercredi 13h30/18h30,
vendredi 7h30/13h et samedi 7h30/14h.

Marché du centre-ville dimanche 7h30/13h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNC AFN (anciens combattants) :
3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.

FNACA : 2^e dimanche du mois, de 10h à 12h.

Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de 9h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 17h (tél. : 06 73 30 36 45).

Communiquez et informez-vous via
les réseaux sociaux de la ville



twitter.com/villedetrappes



www.facebook.com/siteofficieltrappes



www.instagram.com/trappesofficiel



www.youtube.com

et aussi www.trappes.fr - www.trappesmag.fr

A travers la ville | 4

Trappes-en-Yvelines, terrain d'étude ; marches exploratoires ; Trappes en fête ; ouverture d'un deuxième Relais d'assistantes maternelles

Retour en images | 7

Enfance et Jeunesse | 8

Petits et grands face aux écrans ; l'Europe au cœur du Débat...

La ville change | 10

Un marché plus moderne ; nouveaux commerçants ; centre de santé : nouveaux horaires ;

Dossier 12

La nature en ville

Sport | 15

Prévenir les chutes avec la gym équilibre ; retour sur le semi-marathon et le 10 km

Seniors | 16

Animations et sorties

Portrait | 17

Demba Yatera

Culture | 18

Un quart de siècle en chanson ; soirée court-métrages ; répétition de l'Opéra des enfants

Tribunes libres | 20

Conseil municipal | 21

Infos pratiques | 22

Agenda | 23



Mesdames, messieurs mes chers concitoyens

Voici le mois de mai qui annonce le printemps mais aussi, et surtout, des pages d'Histoire qui ont marqué et marquent encore l'évolution de notre pays, La FRANCE.

Le 1^{er} mai, d'abord, qui symbolise une des conquêtes du monde ouvrier dans le long processus de reconnaissance du travail comme acte citoyen utile, que dis-je, indispensable à l'économie, au progrès, à l'épanouissement.

Cette journée de congé exceptionnel n'est point « une de plus » mais la mémorisation de combats sociaux contre l'exploitation des travailleurs.

Le 8 mai, moment historique mettant fin à l'horrible, à l'inhumain, à la brutalité du nazisme, forme de "philosophie" s'apparentant au fascisme. N'oublions jamais ces années de guerre mondiale destructrices de tant de pays et assassinant de tant de personnes, hommes, femmes, enfants, au seul prétexte qu'ils avaient telle religion, telle origine ou, qu'ils défendaient leur pays contre les porteurs de haine.

N'oublions jamais ! D'autant que ces idées destructrices de l'humanité existent encore dans certains pays et sont portées chez nous, ici, en France par les attentats des adeptes de Daech.

Le 26 mai... de cette année. Jour où se dérouleront les élections Européennes. Là aussi, n'oublions pas l'essentiel.

L'Europe de la Paix, du partage et de la coopération s'est construite à l'initiative de grands hommes politiques qui nous manquent aujourd'hui, pour mettre fin définitivement aux horreurs dont je parlai à propos du 8 mai. Elle permet, depuis ce temps de régler les différences, les contradictions de manière pacifique. S'il n'y avait pas eu l'Europe, il n'est pas certain que l'Allemagne aurait retrouvé son unité.

Je crois que conserver l'Europe est indispensable, incontournable pour l'essentiel, c'est-à-dire la Paix. Cela ne veut pas dire que tout va bien dans cette large union de pays aux histoires diverses.

Non, beaucoup de progrès restent à faire et doivent être faits si l'on ne veut pas assister à de catastrophiques retraits voire à des conflits incessants.

L'Europe doit se mobiliser fortement dans des politiques humanistes, sociales, culturelles et progressistes et non point comme le "chien de garde" d'une monnaie ou de règlements qui détruisent l'initiative au prétexte d'égalité.

Chaque citoyen, chaque citoyenne a son opinion et la traduira ou pas dans son vote. Cela ne me regarde pas mais je tenais à vous dire mes convictions, mes espoirs qui ne cachent pas mes inquiétudes au constat de la déstructuration de notre société.

Guy Malandain

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines

Comment l'Europe s'implique à Trappes-en-Yvelines ?

Vingt établissements scolaires, associations et sociétés trappistes bénéficient de fonds européens. Entre 2014 et 2020, cela représente plus de 2 860 000 € (source : FEDER-FSE). L'Europe investit notamment dans l'accompagnement des jeunes du lycée Henri Matisse, de la Mission locale ou dans la création d'un logiciel de traitement de données (Wiratech). L'Etat et la Région instruisent les demandes de subventions, mais cette mission peut revenir à des organismes intermédiaires, comme la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines depuis 2016. **N'oubliez pas de voter dimanche 26 mai lors des élections européennes !**



CONSULTEZ LA LISTE DES BUREAUX
DE VOTE SUR www.trappesmag.fr



Trappes-en-Yvelines, terrain d'étude

La Ville et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines renouvellent une convention de partenariat. A la clé pour les étudiants, des opportunités de stages et d'enquêtes de sociologie. Pour la Ville, c'est un outil de diagnostic et de conseils précieux.

Mercredi 27 mars, l'école Montaigne accueille des étudiants en sociologie, leurs professeurs et des agents municipaux. Le groupe fait une halte dans sa balade urbaine. Ils découvrent la ville dans laquelle les étudiants réaliseront leur stage. Trappes-en-Yvelines et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQY) ont renouvelé en novembre leur convention de partenariat jusqu'en 2021 autour de stages et chantiers collectifs pour les étudiants de Master 1 et 2.

UNE HISTOIRE UNIQUE

« Notre Master Développement social urbain forme à la gestion des quartiers prioritaires concernés par la politique de la ville. Située dans la ville nouvelle, Trappes-en-Yvelines a pourtant une histoire différente », explique Jean-Marc Bertier, professeur à l'UVSQY. « Cette année, les stages sont davantage tournés vers les problématiques urbaines, c'est une bonne opportunité d'étude ».

UNE ANALYSE APPROFONDIE DU TERRITOIRE

Fin 2018, cinq étudiantes ont mené une enquête collective sur « Les enjeux de l'égalité femmes/hommes à Trappes-en-Yvelines », dans les équipements publics. En juin, quatre d'entre elles soutiendront leur mémoire sur des sujets comme l'occupation de la cour d'école Montaigne ou l'utilisation des outils numériques. La Ville pourra s'inspirer de leurs constatations, notamment pour l'accueil du public.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.trappesmag.fr

Découvrir la vi(II)e

Trappes-en-Yvelines ouvre ses marches exploratoires à de nouveaux publics : les associations partenaires du territoire.

Trappes-en-Yvelines a organisé sa 9^e marche exploratoire lundi 25 mars. Jusqu'ici, les participants appartenaient aux ateliers sociolinguistiques (ASL) de la ville. Cette année, avec une méthodologie solidement en place, la Ville y associe les apprenants des groupes ASL des associations ARISQY et du Secours populaire, avec lesquelles la Ville travaille déjà.

UN OUTIL COMPLET

Guidés par les responsables des services de Mission prévention et sécurité et de gestion urbaine de proximité, les encadrants du Secours populaire et de l'association ARISQY participent à la marche exploratoire, ainsi qu'une dizaine de personnes suivies par les associations. « Cet outil permet une connaissance de la ville

autre que si nous restions enfermés en réunion. Les ateliers sociolinguistiques, c'est se débrouiller dans la vie et dans la ville. Cette méthode active est complète, puisqu'elle demande aux participants d'observer, d'écrire, de mettre en images, puis d'utiliser les outils informatiques pour préparer la restitution orale », explique Marie-Jo Jacquey, du Secours populaire. Les participants sont satisfaits : Moussa Kebe, orienté vers les centres socioculturels et l'association ARISQY, s'efforce de « parler et écrire en français ». Mamady Sacko, venu avec le groupe du Secours populaire, « découvre un peu plus la ville » qu'il habite.

En piste !

Monsieur Loyal, son chapiteau et ses clowns seront à l'honneur pour l'édition 2019 de Ville en fête. Le stade Gravaud accueillera samedi 22 juin à partir de 14h des animations, une initiation et des spectacles de cirque, des concerts et des déambulations. La journée se clôturera à 23h15 par le traditionnel feu d'artifice. Programme complet le 7 juin dans votre boîte aux lettres.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.trappesmag.fr

EN BREF

Forum santé déplacé

Le forum santé prévu le 6 mai au centre socioculturel des Merisiers est déplacé mardi 13 mai, de 9h30 à 11h30, toujours avec le Docteur Segal du Secours Populaire.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

A l'occasion du 74^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, la cérémonie de commémoration commencera à 10h30 au Monument aux Morts de la gare, pour se poursuivre sur la place du 8 mai 1945 et sur la place Monseigneur Roméro.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.trappesmag.fr

TAUX DE FISCALITÉ : PAS DE CHANGEMENT POUR 2019

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux de fiscalité 2019 sur ceux de 2018. La taxe d'habitation est donc fixée à 12,86 %, la taxe foncière à 24,14 %, et la taxe foncière non bâtie à 116,16 %.



RETROUVEZ TOUS LES MODES DE GARDES
SUR www.trappes.fr

Un, deux, trois, nous irons au RAM !

Un deuxième Relais d'assistants maternels (RAM) vient d'ouvrir rue Gérard Philipe. La Ville facilite ainsi le quotidien des assistantes maternelles et contribue à leur professionnalisation.

EN BREF

ÇA SE PASSE À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Du 4 juin au 3 juillet, les rues de la ville s'animent. Les centres socioculturels organisent des jeux et rencontres pour toute la famille dans un lieu différent chaque mardi, jeudi, vendredi et samedi.

RETROUVEZ LE PROGRAMME ET LE PLAN DES ITINÉRANCES SUR www.trappesmag.fr

Plus simple de parcourir la ville avec deux ou trois enfants à surveiller. Les assistantes maternelles se déplacent pourtant fréquemment dans la ville pour offrir des animations enrichissantes aux enfants qu'ils gardent. C'est pourquoi la Ville vient d'ouvrir un deuxième Relais d'assistantes maternelles rue Gérard Philipe, appelé Méli-mélo. L'équipement a coûté 210 000 €, dont 180 000 de subvention de la Caf. L'espace de 114 m² dispose notamment d'une salle d'accueil de 60 m², un bureau, une cuisine, une salle de change et un local poussettes. La participation des assistantes maternelles aux matinées d'éveil organisées quatre fois par semaine, dont

une en gymnase, est ainsi facilitée. La Ville contribue à leur professionnalisation avec des formations, de l'information, un réseau professionnel. Cet équipement complète plusieurs créneaux dédiés aux tout-petits à la ludothèque, à la médiathèque et dans les centres socioculturels. Le RAM est aussi un lieu d'information pour les parents. Son inauguration aura lieu le 18 mai à 10h. Y sont bienvenus les assistants maternels et les parents qui veulent s'informer. Samedi 29 juin, une rencontre sera organisée entre les parents qui cherchent un mode de garde et les assistants maternels. Rendez-vous à l'Hôtel de ville de 10h à 12h !

UNE JOURNÉE DÉDIÉE À LA PETITE ENFANCE

Partagez vos émotions à la Fête de la petite enfance, le samedi 18 mai de 15 à 18h30. Le gymnase Guimier sera pour l'occasion aménagé en plusieurs espaces thématiques avec un parcours de découverte des émotions. Vous pourrez participer

aux ateliers de création, de cuisine et parents-enfants, assister à une pièce de théâtre ou profiter d'un espace lecture, un espace psychomoteur, un théâtre Kamishibai, une borne à selfie ou de l'intervention d'une sophrologue... Le plein de découvertes avec les tout-petits !

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET
SUR www.trappesmag.fr



Le samedi 23 mars, inauguration du pas de tir du complexe sportif Jacques Monquaut et de l'aire d'activités sportives et de jeu Marie-Amélie Le Fur boulevard Thorez.



Le mardi 2 avril, la pièce "Lapidée" fait salle comble à l'École de musique et de danse dans le cadre de la programmation autour de la journée des droits des femmes.



Le samedi 30 mars, esprit ressourcerie avec l'atelier réparation vélo au centre socioculturel Annette Moro.



Le mardi 19 mars, cérémonie de commémoration de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Café des parents à l'école Léo Lagrange



Petits et grands face aux écrans

La Ville investit régulièrement pour équiper les écoles d'outils numériques en lien avec les projets pédagogiques, dans le cadre d'une réflexion sur l'éducation aux écrans et aux médias.

Le numérique devient l'une des compétences de base demandées aux élèves. Impossible de ne pas équiper les écoles. Pour autant, l'Éducation nationale et la Ville orchestrent son développement dans un cadre raisonné et réfléchi, en lien avec l'éducation aux médias et le cyberharcèlement.

LE NUMÉRIQUE EN CLASSE

Pour l'Éducation nationale, l'utilisation du numérique en classe permet plus de coopération entre les élèves, de confiance en soi et de plaisir d'apprendre. Les formations pédagogiques sont différentes, plus ludiques. Les professeurs définissent le temps d'utilisation des outils numériques. Une conseillère pédagogique dédiée au numérique missionnée par l'Éducation nationale accompagne cette dynamique et la Ville dédie un groupe de travail au numérique au sein du Projet éducatif de territoire.

DES PROJETS NOVATEURS FINANCÉS PAR LA VILLE

Les écoles élémentaires de la ville sont équipées d'un tableau numérique interactif par classe et chaque école

compte un chariot de tablettes numériques par étage. Ce dernier projet fonctionne si bien avec les enseignants que les écoles Gustave Flaubert et Michel de Montaigne, déjà reliées à la fibre optique, disposent d'un chariot par classe. Quatre autres écoles bé-

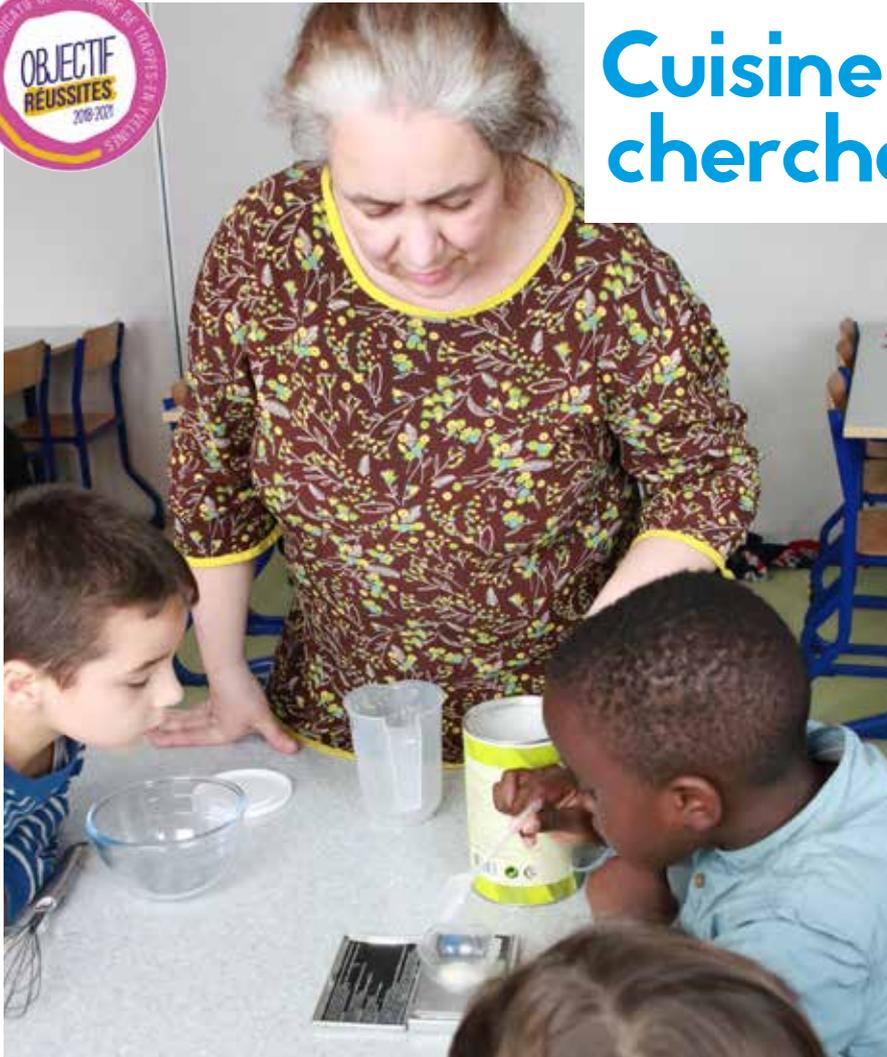
néficient du dispositif l'année prochaine. L'école Jules Ferry accueillera le dispositif "Bouge ta classe" : on épure au maximum pour faciliter la mobilité des élèves et la polyvalence des espaces et outils numériques. Ces projets sont travaillés en lien avec l'Éducation nationale, la Réussite éducative, la jeunesse et le périscolaire.

CONTINUER LA RÉFLEXION À LA MAISON

La Maison des parents a engagé une réflexion sur le sujet des écrans et anime une exposition mobile sur les écrans dans les écoles. L'équipe, présente pendant les temps d'accueil du matin et du soir, échange avec les parents. Elle co-anime aussi avec la psychologue de l'Éducation nationale un café des parents organisé dans l'école. En mai et juin, l'exposition est présentée dans les écoles Laurent Mourguet et Jean Cocteau. La Maison des parents organise d'ailleurs une soirée débat autour des écrans jeudi 23 mai à 18h en présence d'une neuropédiatre. Incontournable pour ne pas faire de nos enfants des accros aux écrans !

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR www.trappesmag.fr

OU www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr



Cuisine moléculaire cherche jeune chef

Les élèves de l'école Jean-Baptiste Clément cultivent leur talent culinaire. L'atelier périscolaire proposé par la société N'Joy explore avec eux les secrets de la cuisine moléculaire, bien plus simple qu'il n'y paraît. Jeudi 28 mars, il suffit de trois ingrédients, jus de raisin, chocolat et agar-agar, pour créer des chocolats fourrés au raisin. « *Le but de ces ateliers est de mêler cuisine et chimie avec des ingrédients simples. Ça fonctionne toujours bien, même avec les élèves qui n'ont pas forcément envie au début du cours. Ils manipulent le verre mesureur, le fouet, et refont parfois les recettes à la maison* », explique l'animatrice. L'association N'Joy propose également des ateliers de photographie "peinture lumière", de poterie, d'archéo-dino et sur le handicap, qui amènent de façon ludique des animations scientifiques et créatives.

L'Europe au cœur du Débat

Comprendre l'Union européenne et inciter les jeunes au vote. Voilà le but de la soirée-débat organisée au collège Gustave Courbet sur l'Europe. Dalale Belhout, marraine de la soirée des réussites 2018, et ambassadrice de *Diaspora vote*, (programme ayant pour but de sensibiliser la jeunesse à la question européenne) avait convié des représentants de l'Union européenne pour répondre aux questions d'étudiants et d'habitants de la ville. « *Je ne sais pas si je vais aller voter, et en quoi l'Europe va nous toucher* » dit Quentin, étudiant de 21 ans. « *Les réponses données poussent à la réflexion* ». Michel et Nicole, Trappistes depuis 20 ans, se déplaceront ce dimanche 26 mai. « *On ne connaît pas*

bien nos institutions, et une soirée comme celle-ci nous sert ».

Des représentants du parlement et de la Commission européenne se sont succédés pour expliquer les bénéfices de l'Union européenne. Leilia Constantinescu, chargée du dossier européen à l'ambassade de Roumanie acquiesce :

« *L'Europe est nécessaire et indispensable. Il y a des effets tangibles sur la vie des gens, du citoyen français au citoyen Roumain* ». Les élections Européennes auront lieu le dimanche 26 mai.

RETROUVEZ EN SOIRÉE
LES RÉSULTATS SUR www.trappes.fr





Les secrets de la couture

Personnaliser ses vêtements, découvrir le tissage ou simplement apprendre à utiliser une machine à coudre... La créatrice Mariamme "Fleur" Camara, présidente de L'association "les Fils De Fleurs", partage ses secrets dans sa boutique de mercerie et ateliers, rue

Paul-Vaillant-Couturier. Choisissez la formule d'ateliers qui vous convient, passez vos commandes en ligne grâce à un accès à internet et faites-vous livrer sur place. Bon à savoir : vous pouvez utiliser le matériel disponible en libre-service pour vos projets personnels !

Infos : Les fils de Fleur, 36 rue Paul-Vaillant-Couturier, ouvert du mardi au samedi de 10 h à 17 h sauf jeudi ouvert de 10 h à 21 h. Tél.: 09 54 91 02 23 / 07 82 96 73 57.

Un marché plus moderne

Les Halles des Merisiers vont changer de visage. Leur rénovation devrait durer neuf mois, entre la rénovation des façades et la réfection des sols, murs et parois. Une halle provisoire accueille les commerçants qui se trouvaient à l'intérieur des halles, tandis que vous retrouverez les commerçants placés en extérieur sur le parking à l'angle des rues Gérard Philipe et Henri Wallon. Les subventions de l'État, du Département et de la Communauté d'agglomération couvrent 70% du montant des travaux, de 1 800 000 € HT.



INFORMATIONS COMPLÈTES
SUR www.trappes.fr

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS EN RÉNOVANT UN LOGEMENT LOCATIF

Le dispositif Denormandie s'applique dès cette année. Il aide les propriétaires à rénover des logements locatifs vacants ou insalubres. Les 222 villes du plan "Action Cœur de Ville", et donc Trappes-en-Yvelines, ont été sélectionnées pour en bénéficier. Le budget consacré aux travaux doit représenter au moins 25 % de l'opération immobilière. Le plafond d'investissement est de 300 000 € par an, dans la limite de deux opérations par an et de 5 500 € le mètre carré. Vous pouvez bénéficier d'un abattement fiscal en fonction de la durée de location du logement, jusqu'à 21% pour un engagement de 12 ans.

INFORMATIONS COMPLÈTES
SUR www.loi-de-normandie.fr



La pizza se plie en deux pour vous

Don Calzone est un restaurant spécialisé dans la calzone, une pizza repliée en deux qui cuit les ingrédients à l'étouffée. Au menu, une dizaine de spécialités et la possibilité de composer votre calzone. Pour le dessert, choisissez une calzone sucrée ou un tiramisu maison. Commandez par téléphone, sur une borne, mangez sur place ou faites-vous livrer (à partir de 15 €) ! Pour gagner un milkshake gratuit, prenez votre photo devant un décor du restaurant et postez-la sur les réseaux sociaux.

Infos : Don Calzone, 21 rue Jean Jaurès, ouvert à partir de 12h tous les jours. www.doncalzone.com

LA FIBRE ARRIVE À TRAPPES-EN-YVELINES

Télécharger un film en quelques minutes ou utiliser tous les écrans d'un même foyer en simultané, c'est pour bientôt. Orange déploie en 2019 la première phase d'installation de la fibre optique avec l'implantation d'armoires de rue, dans un périmètre compris entre la D912, la D23 et l'avenue Salvador Allende.

Le reste de la ville sera couvert après les travaux de dévoiement des réseaux de la RN10. Vous profiterez bientôt d'une vitesse de connexion jusqu'à 1 Gbit/s (30 fois plus rapide). Une réunion publique a lieu le jeudi 13 juin à 19h30 à la salle Jean-Baptiste Clément pour répondre aux questions des habitants.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR www.trappesmag.fr

EN BREF

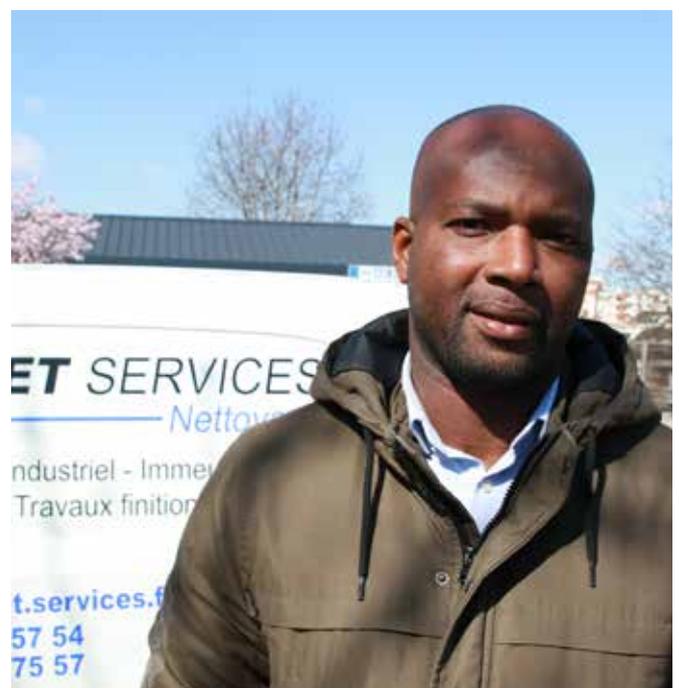
Nouveaux horaires pour le centre de santé municipal. Dorénavant le centre accueille les patients du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 19h, et le samedi de 8h45 à 12h30.

Une carte des travaux interactive Retrouvez sur la page d'accueil de www.trappes.fr, la carte des travaux réalisés dans la ville.

Ménage de printemps

B'net Services, créée par Kouassi Boko, propose un service de nettoyage de locaux. Bureaux administratifs, copropriétés, fin de chantier... Les services concernent principalement les entreprises. La société de trois salariés développe une offre de travaux de finitions comme la peinture. M. Boko a rejoint la pépinière Chrysalead : « C'est être proche d'autres sociétés, profiter d'un dynamisme particulier tout autant que d'un tarif avantageux ».

Infos : B'net Services, 5, rue Maurice Thorez. Tél. : 01 73 13 82 92, contact@bnetservices.fr, www.bnetservices.fr.



A photograph of a school courtyard. In the foreground, two sheep are grazing on a green lawn. A low green hedge runs across the middle ground. In the background, a large brick building with many windows is visible, partially obscured by trees with autumn-colored leaves. Two people are walking on a path near the building. The sky is clear and blue.

La nature en ville

Entre rénovation urbaine et environnement naturel,
Trappes-en-Yvelines travaille son équilibre.

Trappes-en-Yvelines voit vert

**Trappes-en-Yvelines, ville Nature ?
Ce n'est pas forcément une association
évidente. Et pourtant !**

Une flore et une faune diversifiées vivent à Trappes-en-Yvelines. On les croise dans la réserve naturelle labellisée Natura 2000, l'Île-de-Loisirs, le bois de Trappes, qui fait partie de la forêt de Port-Royal, quatre parcs, la sente de Bougainville et le Mail de l'Aqueduc. Pas mal pour une ville d'un peu plus de 13 km² qui n'oublie pas de mêler nature et urbanisation.

INTÉGRER LA NATURE DANS LE SCHÉMA PAYSAGER

Nouveau programme national de renouvellement urbain, aménagement de la Zac de l'Aérost, enfouissement de la RN10... Ces rénovations urbaines bienvenues ne sont pas réalisées sans considération pour les espaces verts. Un travail est mené avec l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour préserver la biodiversité avec les plans de Trame verte et bleue et Climat air énergie territorial (PACET). La Ville dispose d'un Plan paysage depuis 2018. Il analyse les trames paysagères, environnementales et fleuries de la ville et les articule selon les mobilités. L'agglomération élabore en ce moment son premier Plan paysage intercommunal (<https://paysage.sqy.fr>)

BIODIVERSITÉ ET VÉGÉTALISATION

L'aménagement des espaces verts passe par la création de murs végétaux (rond-point Mandela) et le développement des plantes vivaces, moins coûteuses en main d'œuvre et à l'achat (angle des rues Jaurès et Port-Royal). Les prairies fleuries dans les terrains vagues entre deux tranches de travaux et les prairies pédagogiques (boulevard Thorez, angle des rues Casanova et Barbusse) enrichissent la biodiversité. Le zéro-phyto et la tonte tardive attirent les abeilles, alliées de nos espaces verts. Bientôt, la future Maison des associations offrira un verger associatif et le café culture de l'Etoile d'Or un jardin ouvert sur la ville.

A(N)IMER LA NATURE POUR SENSIBILISER LES HABITANTS

Le centre socioculturel Michel Luxereau réserve son vendredi après-midi à des ateliers jardinage, de la réalisation d'une cabane à insectes au semi de tomates. Thierry Payet, artiste en résidence, a redonné vie aux anciens vergers trappistes avec des arbres fruitiers plantés dans des pallocks à l'Espace jeunes Paul Langevin. Les écoles comptent 90 bacs potagers. Le projet de requalification de la place Wallon prévoit l'installation d'arbres fruitiers en caisses.

Une semaine pour s'informer

Du mercredi 29 mai au mercredi 5 juin, la Ville se met à l'heure du développement durable avec des ateliers et initiatives originales.

Quels sont les gestes à adopter pour réduire notre impact sur l'environnement ? Comment ramener la nature en ville ? Qui peut répondre à vos questions sur le logement économe ? Toutes les réponses, vous les trouverez lors de la semaine du développement durable du 29 mai au 5 juin.

ANIMATIONS EN PIED D'IMMEUBLE

Tout au long de la semaine, CDC Habitat, Valophis, GI3F, Domaxis et la Sablière

organisent des animations. CDC Habitat propose un atelier de sensibilisation à l'apiculture et un atelier de réalisation de baby-foot à partir de boîtes à chaussures. Ensemble, les bailleurs créent une ressourcerie éphémère et mobile pour sensibiliser sur les encombrants. Les centres socioculturels organisent une course d'orientation, des ateliers de jardinage ou de cuisine avec du pain sec et le centre de Loisirs Petit Gibus une journée sur le jardinage.



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET
SUR www.trappesmag.fr

AMBIANCE FESTIVE AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

La journée de clôture du 5 juin vous invite au centre technique municipal pour des ateliers ludiques et pédagogiques : ferme urbaine avec balade en poney, sculpture sur bois, atelier jardinage, village climat avec l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, magicien, mandala végétal, art urbain, rencontre avec un apiculteur et gravure sur vélo avec la police municipale. De quoi repartir avec des idées plein la tête.

Dessine-moi un mouton, une poule, une abeille...

Moutons et poules font leur apparition au sein d'établissements scolaires, tandis qu'habitants et professionnels apportent leur touche de nature en ville.

Comment valoriser un terrain autour d'un collège ou d'une entreprise ? Il existe des options originales qui, petit à petit, se démocratisent.

DRÔLE DE FAUNE

Au collège Youri Gagarine, un poulailler connecté est installé depuis fin janvier grâce au Conseil départemental. Les collégiens s'occupent de quatre poules et recueillent les données sur leur activité et l'intérieur du poulailler. Pour Vincent Moinard, professeur de SVT, « l'aspect relationnel est important. Pour certains, voir des poules de près est une découverte ». Le collège qui a un petit potager réfléchit à l'ajout de moutons et de ruches.

Un pas franchi par le lycée de la Plaine de Neauphle. Depuis mi-mars, trois brebis et deux agneaux assurent la tonte des pelouses. « Nous avons une démarche de développement durable globale avec une charte, du tri, le covoiturage des enseignants, une semaine du développement durable, la création d'une grainothèque. Trois ruches posées sur le toit depuis mi-avril sont aussi louées à la société



Les ruches d'Alexandre », explique M. Bouquin, gestionnaire du lycée. Un fonds de 12 000 € par an a été créé pour gérer ces projets. Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), quartier Jean Macé, s'occupe de trois ruches depuis 2012. L'association des salariés cultive un potager et accueille en mai une dizaine de poules. « Nous favorisons la biodiversité avec des plantes mellifères et en laissant en

friche certaines parties du terrain, où se dressent les derniers pommiers des vergers trappistes », ajoute Guillaume Coulbaux, chargé d'étude sur la qualité de l'air, vice-président de l'association des salariés et apiculteur.

PASSER LES BEAUX JOURS AU JARDIN

L'association Jardinot gère les jardins familiaux de la SNCF et propose des ateliers ouverts à tous. Bernard et Marie-Christine sont venus de La Rochelle pour assister à l'atelier semis : « Nous sommes responsables d'un jardin Jardinot. Ces ateliers sont une formation dont nous ramènerons les enseignements éco-responsables ». Les bons gestes sont clairement expliqués par le jardinier Amaury Vignes.

Le jardinage facilite le vivre-ensemble, comme au square Jean Macé. L'association Les Mamans du cœur y a créé un jardin partagé il y a un an. Ciboulette, salades, fraises et oignons poussent dans les bacs à légumes, dont tout le monde peut s'occuper. Une cabane à insectes construite avec le centre socioculturel Michel Luxereau abrite déjà des fourmis. « Ça permet aux enfants de se rendre compte de l'importance des insectes et de la nature », commente Naila Jaaouane, vice-présidente de l'association. Et vous, quand vous mettez-vous au vert ?

EN CHIFFRES

13 km²
de territoire pour
Trappes-en-Yvelines

925 hectares
d'espaces verts publics

417 arbres dans l'ensemble
des écoles de la ville

90 bacs potagers
dans les écoles





Prévenir les chutes avec la gym équilibre

Les chutes sont l'une des principales causes d'accidents domestiques en France et un tiers des victimes sont des seniors. La gym équilibre aide à prévenir les chutes et renforce l'autonomie.

Pour que l'équilibre ne devienne pas un souci, la Ville propose des ateliers de gym équilibre. Evelyne, qui suit déjà des cours de Tai-chi, a entendu parler d'atelier équilibre l'année dernière. Aussi, quand elle a reçu l'email du CCAS l'informant de l'atelier Gym seniors, elle n'a pas hésité : « Les exercices sont variés, on apprend comment éviter les chutes, comment se relever si on tombe, on a davantage confiance en soi. J'ai le vertige et j'espère que ces séances vont m'aider à ne plus avoir peur », confie-t-elle. Jérôme et Valentin, les deux éducateurs, alternent parcours d'équilibre, jeux, étirements pour prévenir

l'arthrose et le mal de dos et programmes adaptés pour un développement ou un maintien musculaire. Le but : lutter contre les effets du vieillissement, retrouver confiance en son corps et maîtriser les techniques pour se relever après une chute. « Nous les aidons à sécuriser les gestes simples du quotidien, et le

fait d'assimiler certaines techniques entretient aussi la mémoire », confie Jérôme.

Infos : Gym équilibre, tous les jeudis de 15h30 à 16h30 gymnase Broustal. Insc. Direction des sports : 01 30 69 18 89.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR www.trappesmag.fr

Retour sur le semi-marathon



RETROUVEZ TOUS LES RÉSULTATS SUR <http://semimarathontrappes.fr>

Le semi-marathon et le 10 km de Trappes-en-Yvelines ont eu lieu le dimanche 14 avril. Des quartiers historiques de la ville à l'Île de loisirs de Saint-Quentin-Yvelines, c'est près de 500 participants qui ont pris part à cette seconde édition de l'événement. Le semi-marathon a vu Hamdane Chouaib, de l'entente club athlétique Saint-Quentin-en-Yvelines s'imposer en une heure et six minutes. Chez les femmes, Marie Harel termine en une heure et dix-sept minutes.

CALENDRIER SPORTIF

Aquazumba : samedi 25 mai, 19h-20h30, piscine Monquaut. Séance organisée au profit de l'association Imagine for Margo, entrée : 10 €

Taekwondo : samedi 15 et dimanche 16 juin, gymnase Paul Mahier. Trophée international, entrée 3 €, gratuit pour les - 10 ans.

Pétanque : samedi 29 juin à 14h terrain René Kalk. Challenge Patrick Sérès Doubles Seniors féminins.

Ecole municipale des Sports : samedi 8 juin, 14h-18h, gymnase Youri Gagarine. Fête de l'EMDS, activités omnisports.

Football : dimanche 26 mai à 15h, stade Gravaud. Trappes/ Les Mureaux

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DANS L'AGENDA SUR www.trappesmag.fr



ANIMATIONS*

Vendredi 24 mai, à 14h30 : après-midi contes avec goûter au Foyer Burgard, gratuit, inscription conseillée.

CONFÉRENCES au Foyer Burgard de 14h à 17h, suivies d'un goûter. Animées par Gwendoline Cotrez, fondatrice de Movadom (service d'accompagnement au déménagement pour les seniors). Gratuit, inscription conseillée.

Mardi 21 mai : Le tri. Comment jeter, donner ou vendre ce qu'on a accumulé depuis des années ?

Mardi 4 juin : les différents logements adaptés aux seniors. Découvrez les résidences autonomes, logements intergénérationnels et chalets pour seniors sur le territoire de la SQY.

Mardi 18 juin : Le déménagement. Tout savoir sur le choix d'une société de déménagement, les aides financières, saisir l'opportunité de déménager.



CINÉ-CLUB au Grenier à Sel

Pour cause de travaux, il n'y aura pas de ciné-club pour les mois de mai et juin. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de l'interruption momentanée de cette activité.

ALLOCATION ÉNERGIE

Vous avez jusqu'au 28 juin 2019 pour déposer votre dossier complet les mercredis auprès du CCAS en mairie. 01 30 69 18 40.

DÉPISTAGE ET PRÉVENTION

Le centre de santé organise une journée de dépistage et de prévention des maladies cardiovasculaires, obésité et diabète le mardi 11 juin.

ATELIERS AU FOYER BURGARD

Lundi et vendredi matin : **origami**, de 9h30 à 11h30.

Mardi après-midi : **laine de cœur**.

Animés par des bénévoles au foyer Burgard.

Renseignements et inscription gratuite auprès du service animation seniors.

Sorties

Jeudi 23 mai : visite guidée du cimetière du Père Lachaise

Jeudi 27 juin : visite guidée du Désert de Retz, jardin des lumières à Chambourcy

Samedi 20 juillet : grandes eaux nocturnes du château de Versailles

Vendredi 9 août : visite guidée des Catacombes

Vendredi 27 septembre : visite guidée du château d'Amboise, déjeuner au restaurant troglodyte La cave aux Fouées puis visite guidée de la Cité Royale des Loches

ATTENTION NOUVEAU

Préinscriptions par mail, appel téléphonique ou permanences au foyer Burgard jusqu'au vendredi 7 juin. Au-delà, inscriptions dans la limite des places disponibles. Tarifs selon quotient.

EN BREF

Le service animation seniors : 2 rue de l'abreuvoir au Foyer Burgard à Trappes-en-Yvelines. Tél. : 01 30 69 19 18 / 01 30 69 19 19. Mail : animation.seniors@mairie-trappes.fr. Permanences, tous les après-midis de 14h à 17h, sauf le mercredi.

*Sous réserve de changement de dernière minute.

EN BREF

Euro Sureté Protection :
www.esp-securite.fr / 01 34 82 07 03.
Association Sofadji / 06 95 50 03 06.

Demba Yatera, se lancer sans filet

Il est des occasions qu'il faut savoir saisir. Lorsque Demba Yatera entend ses patrons discuter de la fermeture de la société Euro Sureté Protection, il propose de la racheter. Il n'a pourtant aucune notion de gestion et ses patrons essaient de le dissuader. Dix ans plus tard, la société qu'il a rachetée 7 500 € compte plus de 200 salariés et un chiffre d'affaire d'environ 10 millions d'euros.

UNE IMPLICATION TOTALE

"Ne pas baisser les bras et travailler", c'est le mantra de Demba. « J'ai une formation de plombier chauffagiste. J'ai travaillé un an dans ce secteur avant de découvrir les métiers de la sécurité » explique Demba. Après des postes à Guyancourt, Plaisir et dans quelques sociétés, il rejoint ESP. « J'y ai suivi des formations, occupé des postes intéressants. Quand j'ai repris ESP, j'ai diversifié l'offre et adapté la communication ». Puis commence

le démarchage. L'ambassade d'Inde devient un client après un appel téléphonique par exemple. « Quand on est patron, c'est beaucoup de temps et de sacrifices : on pense à l'entreprise même en dormant », sourit Demba.

AIDER LES JEUNES À S'INSÉRER

Demba rencontre les jeunes avec la Mission locale et le club Face Yvelines. Il espère créer un partenariat avec le lycée Louis Blériot et son Bac Pro métiers de la sécurité. « Nous informons les jeunes sur les métiers de la sécurité, offrons des stages et, éventuellement, nous les recruterons après le diplôme », confirme Demba. La motivation est primordiale, c'est le premier critère d'embauche. « J'en suis l'exemple : je n'ai pas de formation mais j'y ai cru et c'est ce qui a fait la différence ». Il est aussi impliqué dans l'association trappiste Sofadji, qui participe au développement de la vie

locale au Sénégal à travers la mise en place de projets solidaires.

DE L'IMPORTANCE DE CHANGER D'AIR

Né à Trappes, Demba grandit à la Commune et fréquente le collège Youri Gagarine jusqu'à ses 12 ans. Il rejoint ensuite un internat à Tours car il fait trop de bêtises et y reste 5 ans. « C'est un tournant dans ma vie », confie Demba. « J'étais têtu et ça a été dur de quitter ce que je connaissais. C'est important pour les jeunes de banlieue de voir autre chose, il y a tellement à découvrir ». En 2018, Demba représente la France au G20 des jeunes entrepreneurs à Buenos Aires et y participe à nouveau le mois prochain à Okinawa. C'est pour Demba une fierté et une force d'être Trappiste. « Ça m'a appris l'entraide, la discipline. Je ne serais pas ce que je suis si je n'étais pas de Trappes ! ».



LE CINÉMA AU CŒUR DE LA MERISE

Que serait le cinéma sans la musique ? Dans le cadre de la biennale de musique, les professeurs et des anciens élèves de l'école de musique et de danse vous proposent un voyage au cœur des plus grands classiques du cinéma. **Biennale de musique "soirée comme au cinéma", la Merise samedi 29 juin à 20h30.**

Un quart de siècle en chanson

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR www.lamerise.com

Pour les 25 ans du Groupe vocal Chœur accord, Xavier Vidic, chef de cœur, voit les choses en grand. La scène de La Merise accueillera pendant trois jours 180 choristes accompagnés d'un orchestre de 8 musiciens et d'un quatuor à cordes. Les musiciens, installés à 3 mètres au-dessus de la scène, joueront les classiques de variété francophones de 25 artistes différents. Fugain, Sardou, Céline Dion, Vianney, Joyce Jonathan, Johnny Hallyday... Le programme est varié et vous réserve même une surprise. *Infos : Quart de Siècle, Groupe vocal Chœur Accord, La Merise. Vendredi 10 mai à 21h, samedi 11 mai à 21h et dimanche 12 mai à 15h. A partir de 12 € pour les -12 ans, réservation 01 64 59 32 26.*

EN BREF

LES CONCERTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Du rock, de la variété, en faisant un crochet par New-York, ça vous tente ? Au cours du mois de mai et juin, les élèves et les professeurs de la chorale vous invitent à venir écouter leurs maîtrises vocales lors de trois dates de concerts.

Voyages à New-York, auditorium de l'école de musique et de danse, samedi 25 mai à 20h30. Entrée libre

Concert de musiques actuelles, auditorium de l'école de musique et de danse, vendredi 21 juin et sous le chapiteau du stade Gravaud, lors de Ville en Fête, samedi 22 juin à 14h.

CIRQUE VERTICAL

Autour du thème du souvenir, cinq acrobates mêlent mâts chinois et cirque et vous invitent à vous envoler dans un spectacle pour toute la famille. Le Grenier, la Merise, mardi 2 juillet à 20h30, à partir de 7€

Suivez le lapin blanc...

Il était une fois quatre danseurs qui s'amusaient avec les personnages emblématiques d'Alice au pays des merveilles et les métamorphoses de l'héroïne. Au fil d'aventures toutes plus fantastiques, imprévues et colorées que les autres, la Compagnie De Stilte embarque parents et



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR www.lamerise.com

enfants dans un voyage plein d'humour. Après le spectacle et le goûter, les familles pourront participer à un atelier danse mené par un danseur de la compagnie et à un atelier de fabrication d'attrape-rêves. *Infos : Alice, samedi 25 mai à 15h, La Merise, à partir de 5 €. Rés. : 01 30 13 98 51 ou sur reservation@la-merise.fr*



L'opéra à portée des plus jeunes

« **M**ontrez-moi comment on fait un do » ! Gabriella Boda, chef de chœur, guide les choristes en herbe de l'école élémentaire Gustave Courbet. Ces enfants font partie des 300 élèves des 11 écoles de l'agglomération impliquées dans le projet "enfants en scène", organisé par l'Association pour la promotion de la musique à St-Quentin. Depuis décembre, ils répètent les chants du *Pinocchio*

d'Etienne Perruchon pour la représentation en juin. Gabriella s'émerveille : « Ils papotent, ils chahutent, mais dès que les chants commencent, il y a une sorte de magie ».

Du côté des enfants, la timidité et la peur d'être moqué laissent place à l'enthousiasme. « Gabriella nous rassure et nous aide à bien chanter.

Maintenant j'ai hâte d'être sur scène » dit Mohamed, en CM2. « J'ai découvert que j'avais une voix » dit la timide Eva.

Infos : "L'opéra des enfants" "Pinocchio" d'Etienne Perruchon par les enfants des écoles et la maîtrise de Trappes, vendredi 14 et samedi 15 juin, théâtre de St Quentin-en-Yvelines.

Les collégiens sur les planches

Au collège Gustave Courbet, neuf jeunes participent aux ateliers de théâtre depuis décembre. Ils préparent un spectacle qui sera joué lors du festival Chemin des arts. Chaque année, élèves, enseignants, et artistes collaborent autour d'un projet artistique original. « Ces ateliers sont une très bonne idée, ça permet aux enfants d'intégrer la notion de groupe » explique Etienne Guichard, l'intervenant qui mène ces ateliers. Autour du thème « Et si j'étais un fruit » par exemple, les enfants font travailler leur imaginaire. « Au début, j'étais timide, je ne voulais pas rester, et maintenant, j'espère continuer l'année prochaine », confie Pryanga. Infos : Festival Chemin des arts, du 21 mai au 8 juin.



RETROUVEZ LE PROGRAMME
SUR www.trappesmag.fr

SOIRÉE COURT-MÉTRAGE

Vous aimez le cinéma, les courts-métrages, et échanger avec des passionnés du septième art ? L'association de réalisation "Jolie Prod" organise l'évènement "Jolie soirée" au cinéma Le Grenier à Sel. Anciens ou actuels habitants de Trappes

ou cinéastes des Yvelines, c'est un peu moins d'une dizaine de courts-métrages qui seront présentés. Des échanges sont prévus à chaque fin de court-métrage entre le réalisateur et le public. Soirée "joli prod" au cinéma le Grenier à Sel, vendredi 10 Mai à 20h30. A partir de 6 €.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.cinemagrenierasel.com

■ Groupe de la majorité municipale

Liste UDT

En politique, il est malheureusement fait abondamment usage de la technique d'argumentation dans l'intention de tromper le public. Elle consiste à partir d'un élément factuellement vrai, irréfutable, pour en tirer des conclusions qui semblent logiques mais qui sont en réalité parfaitement fausses et manipulateurs. Étudions ensemble un cas pratique : la façon dont l'opposition municipale tente de manipuler les contribuables trappistes au sujet de la fiscalité locale, en particulier de la taxe foncière.

Que dit l'opposition de droite à ce sujet ? Que le taux de la taxe foncière à Trappes, fixé à 24,14 %, est le 2^e le plus élevé des Yvelines, et donc le plus élevé des communes de notre agglomération.

Pour l'instant, rien à reprocher : c'est la stricte vérité.

L'opposition suggère donc que les impôts à Trappes sont parmi les plus élevés du département.

C'est là que la manipulation s'installe : en faisant un lien logique simpliste entre le taux de la taxe foncière bâtie et l'impôt réellement payé par les trappistes, les élus d'opposition tentent de tromper les contribuables. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils se gardent volontairement d'expliquer comment est réellement calculé l'impôt foncier. Pour déterminer le montant à payer, le taux n'est pas suffisant : il doit être multiplié par la valeur locative de votre propriété bâtie. Et cela change tout ! En effet, ces valeurs locatives, déterminées par l'administration fiscale sont très différentes d'une ville à l'autre. On comprend donc sans difficulté, quand on est de bonne foi, qu'un même taux d'imposition ne conduit pas à payer le même montant d'impôt, selon que le bien concerné est situé à Trappes ou à Versailles par exemple. Comparer simplement les taux d'impôt foncier n'a donc aucun sens, il faut comparer les montants d'impôts moyen payés dans chaque commune.

Prenons quelques exemples très concrets :

À Trappes, nous appliquons un taux de taxe foncière de 24,14% à des propriétés dont la valeur locative moyenne est fixée par l'administration à 1 244,32 €. Une simple multiplication nous indique l'impôt foncier moyen payé dans notre ville :

$24,14 \% \times 1\,244,32 = 300,40 \text{ €}$.

On ne paye bien sûr pas le même impôt foncier selon que l'on possède un petit studio ou une maison sur un grand terrain. Certains payent moins, d'autres bien plus en fonction de leur surface. Mais contrairement au taux qui n'indique rien en lui-même, le montant d'impôt moyen présente le mérite de pouvoir valablement être comparé d'une commune à l'autre pour évaluer la réalité de la pression fiscale.

Faisons le même calcul dans deux villes voisines qui ont fixé un taux de taxe foncière inférieure à Trappes, et qui sont souvent citées en exemple par l'opposition de droite :

Élancourt : taux de taxe foncière 21,03 % x Valeur locative moyenne 1 750,84 €

Soit un impôt foncier moyen de... 368 €, supérieur à Trappes !

Montigny-le-Bretonneux : taux de taxe foncière : 19,99 % x Valeur locative moyenne : 1 811,78 €

Soit un impôt foncier moyen de... 362 €, là encore supérieur à Trappes !

En résumé, l'opposition de droite nous explique que 9 étant supérieur à 7, il faudrait en déduire que $9 \times 2 = 18$ est supérieur à $7 \times 3 = 21$...

Mais la réalité des chiffres est sans appel : 18 est inférieur à 21, et Trappes reste l'une des villes de l'agglomération où l'impôt foncier moyen est le plus bas, malgré son taux de 24,14 %.

JEANINE MARY, CHEIKH HAGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWATHIAM, PHILIPPE GUEROULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, NACIRA DELLAL, LARBITOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, HAYATTE MAAZOUZA, BARDED BOURAHOUANE, GHISLAINE GUESNON

■ Groupe d'opposition

Trappes citoyens

Les années passent, les (mauvaises) décisions restent. Depuis le début du mandat, nous n'avons cessé d'alerter le Maire et sa majorité municipale sur le niveau excessif des impôts locaux qui chasse les propriétaires et brise toute possibilité de mixité sociale. Nous n'avons cessé de porter, lors des conseils municipaux et en dehors, les inquiétudes vives et légitimes des Trappistes qui réclament à juste titre une baisse de la fiscalité locale.

L'équipe en place a malheureusement décidé de ne rien changer. Après une hausse de 10% en 2016, Trappes aura à nouveau cette année le second taux de taxe foncière le plus élevé du département des Yvelines, soit 24.14% !

Malheureusement, en plus d'être lourds, certains des impôts locaux sont dévoyés de leurs objectifs, à l'image de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dont le rôle est de financer exclusivement le ramassage des déchets. Pendant des années, la majorité municipale actuelle a prélevé indûment un million d'euros en trop chaque année pour abonder le budget municipal, et ceci en toute illégalité.

Si nous n'avons pas à notre disposition les moyens nécessaires pour obliger le Maire à baisser le niveau de taxe foncière au même niveau que les communes voisines, au moins pouvons-nous tenter de réparer cette dernière injustice fiscale. C'est la raison pour laquelle nous avons créé l'Association des Contribuables de Trappes afin de déposer un recours devant le tribunal administratif et obtenir le reversement aux Trappistes, locataires et propriétaires, de ce qui leur a été indûment prélevé. Rejoignez-nous sur <http://www.trappes-citoyens.fr> !

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCHEY, BRIGITTE RAWLINSON, BENOÎT CORDIN.

■ Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

TRAPPES et les Trappistes s'intéressent à la vie publique, à l'échange, à une démocratie réelle.

Le vote est un droit fondamental, il est reconnu comme tel, quand les paroles se transforment en actes concrets dans la vie de tous.

Quand les Trappistes ne se sentent pas écoutés, considérés, comme beaucoup, trop nombreux sont ceux qui s'abstiennent de leur droit civique, ou qui se tournent vers les extrêmes.

Ces symptômes d'une désespérance trouvent leurs origines dans l'absence de perspectives, quand tant de richesses s'accumulent dans les poches d'une minorité, quand tant d'évasion fiscale des plus riches, maintient dans la pauvreté autant de personnes, quand tant de guerres détruisent et provoquent autant de réfugiés dans le monde...

Vous qui lisez cet article, participez à agir pour tous les possibles qui se trouvent à portée de main, incitez à voter pour ouvrir une réelle démocratie participative, pour qu'une infime minorité n'exerce plus autant de pressions par le pouvoir de l'argent, afin que les mots de fraternité, d'éthique, de solidarités actives, de tranquillité publique, d'équité, de paix..., retrouvent tous leurs sens.

C'est à cela que s'attache "Trappes à Gauche". Rassemblement avec le Front de Gauche, le PCF, des mouvements citoyens, des citoyens, nous vous incitons à être présents et actifs, dans tous les combats pour la justice sociale et le progrès social. Unissons nos énergies positives et nos intelligences collectives, ensemble c'est POSSIBLE, à Trappes comme ailleurs !

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

SÉANCE DU 26 MARS 2019 (EXTRAITS)

CE QU'IL FAUT RETENIR

Le conseil municipal **autorise la convention d'objectif et de financement entre la caisse d'allocation familiale des Yvelines et les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) de son territoire.** Cette convention permet le versement de la prestation de service unique servant à financer les structures. La convention est d'une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Dans le cadre des plans particuliers de mise en sureté, la ville **décide de solliciter une subvention de l'Etat pour mener des opérations relatives à la sécurité des écoles** pour un montant de 1 510 760 €.

Monsieur le Maire est autorisé par le conseil municipal à solliciter la société Prettre espace verts pour **l'entretien des espaces verts** de la ville pour un montant annuel minimum de 140 000 € et maximum de 520 000 € annuels. **L'entretien des établissements scolaires, crèches, centre de loisirs** a été attribué à la société Pinson paysage pour un montant annuel minimum de 20 000 € et un montant maximum annuel de 70 000 €. La durée de ce contrat est de 9 mois à compter du 1^{er} avril 2019.



Le conseil Municipal **approuve la convention pour la mise en place d'une action de prévention entre l'union française de la santé buccodentaire et la Ville de Trappes-en-Yvelines.** Des actions de sensibilisation seront menées auprès des classes de CE1 des écoles Louis Pergaud et Paul Langevin durant l'année scolaire 2019.

Le conseil municipal **décide d'attribuer 795 512€ de subventions aux associations** œuvrant dans les domaines du sport, de la culture, de l'éducation, de la politique de la ville et de la solidarité.

À NOTER

Rendez-vous des élus

M. le Maire, MM. et M^{mes} les adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous **par courrier** : Hôtel de Ville
1, place de la République / CS 90544
78197 Trappes cedex
ou www.trappes.fr rubrique contact

Permanence Nadia Hai

Députée de la 11^e Circonscription - Lundi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - 26, av. des Frères Lumières
78190 Trappes. Pour prendre RV : 06 87 59 08 99

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardis 14 mai et 25 juin, 19h :
conseil municipal en l'Hôtel de ville. Nous vous rappelons que les séances sont publiques.

Pour l'ensemble des délibérations du Conseil municipal : www.trappes.fr
rubrique "Mairie"

FÉVRIER 2019

■ **Naissances**

Achi Ohouo Muhammad-Yusuf, Baradji Issa, Baruthio Nolan, Baumgarten Jayden, Boukhait Ahmed, Boulangé Leïa, Chergui Amira, Chouakria Imran, Danioko Oussoumane, Dao Cheick, Ebena Mokala Joran, Ebena Mokala Genesis, Ebena Mokala Justifra, El Amrous Tasnim, Elabid Chaïma, El-Boukili-El-Makhoukhi Reda, Falck Ethan, Hamouda Nidhal, Hargas Syphax, Iguedjtal Mélissa, Jemai Nour, Lamkadmi Aya, Mokeddem Sami, Ouali Narjisse, Padra Kellis, Poupeau Lucie, Sabar Mehdi, Sambou Habsatou, Sane Mohamed-Niang, Sekradj Maria-Jasmine, Soukouna Fatima, Soumare Ali, Traoré Elidjah, Yavouanguidio Nganga Samuel.

■ **Mariages**

Abonckelet Duc et Kante Astou
Naka Magloire et Glorion Marianne

■ **Décès**

Cherqaoui Fatima épouse Bouhlal, De Almeida Sandrine épouse Rodrigues De Oliveira, Hamadi Mohamed, Jorge De Almeida Ana, Le Besco Odile épouse Lucas, Percheron Odette veuve Brochet, Reynaud Guy, Soares Monteiro Gregorio, Vichery Michel, Weaver Pascal.

■ **Décès**

Da Ressurreiçao Pires Silvino, De Barros Almeida Joao, Diallo Mohamadou, Goret Pierre, Guyard Michelle épouse Jouannon, Guyenon Micheline, Hargas Sadia veuve Yahiatene, Jollivet André, Labriq Laounia épouse Belmouden, Manicam Karthik, Rodrigues De Pina Raimundo, Taouli Mohammed.

MARS 2019

■ **Naissances**

Alves Rodrigo, Benissad Karima, Bikec Songül, Boulon Keryan, Chaïbou Adoum Amir, Coulibaly Coulibaly Kourafing, Davassou Kyran, Dogru Nisanur, Doukara Imane, Dovi Mathéo, El Maaroufi Uwais, Ferreira Samuel, Gueguen Talya, Henni Inaya, Hoffmann Léa, Kouidri Adam, Martinez Inaya, Mennas Nelya, Merzoug Imran, Merzoug Hafsa, Morais Provost Inaya, Niono Mohamed, Niono Halima, N'Ze Nkala Zong Noah, Prabagar Miya, Rasaratnam Mayilini, Rigah Weedleay, Samirajah Kalidasa Kevin, Sanny Sharon-Abigail, Semedo De Pina Mayara, Sigaud Nathanaël, Sohbi Youcef, Talbi Amirouche, Verger Nahlay'La.

■ **Mariages**

Hocini Bilaelle et Cherifi Siham

COPROPRIÉTAIRES, IMMATRICULEZ-VOUS !

Fin 2018, seuls 63% des copropriétés trappestes étaient immatriculées (sources : Filocom 2013 et Anah - registre des copropriétés). La loi ALUR du 24 mars 2014 impose l'inscription dans un registre national auprès de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) de toutes les copropriétés. Sans cette immatriculation obligatoire, le syndicat doit payer une amende, la vente d'un logement est compliquée et vous ne recevez aucune subvention en cas de travaux d'amélioration de l'habitat. Les copropriétaires doivent déclarer leur copropriété sur www.registre-coproprietes.gouv.fr. Rens. : Association départementale pour l'information sur le logement (ADIL), contact@adil78.org ou 01 39 50 84 72.

CENTRES SOCIOCULTURELS : NOUVEAUX HORAIRES

Les horaires d'ouverture au public changent pour les centres Michel Luxereau et Annette Moro pendant la période scolaire, jusqu'au 30 septembre.

Luxereau : du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h-18h, vendredi : 9h-12h et 16h-20h, samedi : 13h-18h. Moro : lundi, mercredi, jeudi de 9h-12h et 13h-18h, mardi : 9h-12h et 13h-20h, vendredi : 16h-20h et samedi : 13h-18h.

ÊTRE PARENTS APRÈS LA SÉPARATION, UNE SÉANCE D'INFORMATION AVEC LA CAF

Mardi 11 juin, la Maison des parents accueille une séance d'information avec la CAF de 17h30 à 19h30. Inscriptions : 06 15 96 39 02. Informations : www.caf.fr

DÉPISTAGE DU DIABÈTE

Profitez d'un dépistage du diabète gratuit et anonyme jeudi 8 juin de 9h à 11h30 et de 14h à 16h. Rendez-vous au Centre de santé municipal, 15 et 17 avenue Mahatma Gandhi. Vous pourrez rencontrer une diététicienne du réseau REVESDIAB de 14h à 16h.

BIBLIOBUS

Retrouvez le bibliobus devant l'école Anne Franck, rue Gabriel Péri les mercredis 22 mai, 5 et 19 juin de 15h30 à 17h30.



INFORMATIONS COMPLÈTES SUR www.trappes.fr

VENTE DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Lorsqu'une concession funéraire n'est pas renouvelée ou que la sépulture est laissée à l'abandon depuis plus de 30 ans, la municipalité est en droit de la récupérer (article L2223-17 du Code général des collectivités territoriales), de même que le monument funéraire érigé sur cette concession. Jusqu'à une délibération du conseil municipal du 14 mai 2018, la tombe était démantelée pour laisser la place au monument funéraire d'un nouveau concessionnaire. Plutôt que d'envoyer ces tombes en déchetterie, Trappes-en-Yvelines les propose à la vente, par pièces ou en intégralité selon l'état, à moindre coût (Caveaux de 700 à 1 700 € pour une à trois places, 500 € pour un monument funéraire). Informations : service chargé des cimetières au 01 30 69 85 08.

TEMPS FORTS

À TRAPPES-EN-YVELINES

RETROUVEZ TOUS LES
ÉVÉNEMENTS ET PLUS SUR
www.trappesmag.fr

MAI JUIN n° 156

Du samedi 6 avril au mercredi 26 juin

Exposition Baschet

Structures sonores
Ecole de musique et de danse

Mercredi 8 mai 10h30

P5

74 anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Commémoration
Monument aux morts de la gare

Du mardi 9 mai au samedi 28 juin

Festival chemin des arts

Chanson - théâtre - danse
Programme complet : trappesmag.fr

Du Vendredi 10 au dimanche 12 mai

Chœur accord

La Merise

Samedi 11 mai 9h30 / 12h

Café numérique : où et comment stocker ses données ?
Cyberbase

Vendredi 10 mai au dimanche 26 mai

Cinquième édition de la fête internationale des marchés

Samedi 25 mai : marché des Merisiers
Dimanche 26 mai : marché Cachin

Du lundi 13 mai au lundi 3 juin

Exposition Atelier ville

Hall de l'hôtel de ville

Mardi 14 mai 19h

Conseil municipal

Hôtel de ville - salle du conseil

Samedi 18 mai 9 h 30 / 12 h

Café numérique : comment maintenir son ordinateur en pleine forme » / Cyberbase

Samedi 18 mai 15h / 18h30

P8

Fête de la petite enfance

Gymnase Guimier



Dimanche 19 mai 16h

Ahmed Sylla **COMPLET**
Spectacle humour / La Merise

Jeudi 23 mai 19h

P8

Ecran et attention

Conférence / Maison des parents

Dumardi 4 juin au mercredi 7 juillet

Itinérances

Activités et animations pour tous
Programme complet : trappesmag.fr

Du lundi 3 au vendredi 22 juin

Exposition des ateliers Henri Matisse

Hall de l'hôtel de ville

Vendredi 7 juin 20h

Ça tourne ! Action Afid Théâtre
Ecole de musique et de danse

Vendredi 8 juin 9h / 11h30 et 14h / 16h

Dépistage diabète

Gratuit et anonyme
Centre de santé municipal

Vendredi 14 juin 20h30

Championnat inter-collèges de match d'improvisation

théâtrale de SQY / Finale - Déclic Théâtre / La Merise

Jeudi 20 juin 20h

Mary Poppins Afida Théâtre ados
Ecole de musique et de danse

Samedi 22 juin 9h

Tremplin vers le collège

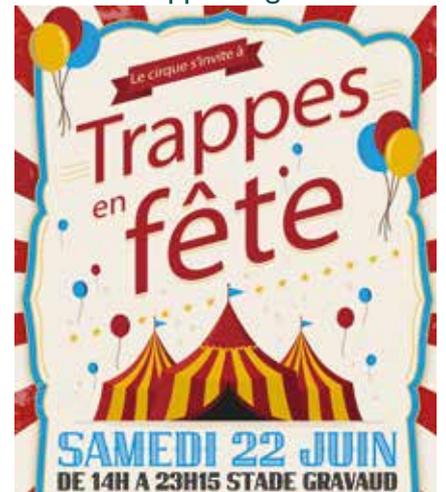
Cérémonie pour les CM² entrant au collège / Salle J-B Clément

Samedi 22 juin 14h / 23h15

P5

Trappes en fête

Stade Gravaud
Programme complet dès mardi 11 juin et sur trappesmag.fr



Vendredi 28 juin 20h

Déclic Théâtre

Tournoi intergénérationnel
Ecole de musique et de danse

Mercredi 3 juillet

Fête de quartier

Square et city-stade Pergaud
Programme complet : trappesmag.fr

LES RÉUNIONS DES COMITÉS DE QUARTIERS

Quartier Merisiers - Farge - Thorez - Cité nouvelle / École Élé. Léo Lagrange : mercredi 15 mai 19h. École Élé. Langevin : 5 juin 20h

Quartier Jaurès - Gare - Macé / École Élé. Jean Jaurès : jeudi 6 juin 20h

Quartier La Boissière / Maison de la Boissière : mercredi 22 mai et 12 juin 20h

Quartier Moulin de la Galette / École Élé. Montaigne : jeudi 9 mai et 13 juin 19h30

Quartier Village - Sand - Pergaud - Verlaine - Aérostat / École Élé. George Sand : mercredi 29 mai 19h30

LES

ITINÉRANCES

des activités gratuites
pour tous les âges

du mardi
4 juin
au mercredi
3 juillet

de 16h30
à 19h30

JUIN 2019

3	L	
4	M	Parc des Bateleurs - EMD
5	M	
6	J	City stade - Paul Langevin
7	V	Square des Yvelines
8	S	Résidence Jacques Boubas

9	D	
10	L	
11	M	City stade - Henri Wallon
12	M	
13	J	Square Léo Lagrange
14	V	City stade - Albert Camus
15	S	City stade - La Boissière

16	D	
17	L	
18	M	City stade - Daumier
19	M	
20	J	Square Claude Debussy
21	V	
22	S	Trappes en fête - Stade Chansac

23	D	
24	L	
25	M	Parc de la Plaine de Neauphle
26	M	
27	J	Jean Macé
28	V	City stade - Maurice Thorez
29	S	Salle Pablo Picasso

30	D	
JUILLET 2019		
1	L	
2	M	City stade - Pergaud
3	M	CSC Annette Moro Fête de quartier

Activités manuelles

Jeux de société

Jeux de plein air

Activités sportives

Trottinettes

Ressourcerie
(réparation de vélos)

Maquillage

Contes, chants...